

Renouvellement du partenariat entre l'Incubateur Provence Côte d'Azur et la SATT Sud-Est

Laurent LONDEIX, Président de l'Incubateur Provence Côte d'Azur, et Laurent BALY, Président de la SATT Sud-Est, ont signé une nouvelle convention de partenariat ce 4 mai 2023 à Sophia Antipolis. Après plusieurs années de collaboration, l'Incubateur et la SATT renouvellent leur partenariat qui s'inscrit dans une logique complémentaire de création de valeur sur le territoire. Ainsi la SATT s'appuiera sur l'incubateur pour tout accompagnement de porteur de création d'entreprise sur les Alpes Maritimes et le Var, et l'incubateur s'appuiera sur la SATT pour tout transfert de technologie vers une entreprise existante ou à créer.



Assurer un continuum du parcours d'innovation qui respecte les compétences et les cœurs de métier de chacun

La SATT Sud-Est et l'Incubateur Provence Côte d'Azur travailleront en concertation avec leurs membres afin d'aider le porteur de projet, l'entrepreneur et l'équipe de recherche à monter en compétences dans le cadre de la bonne construction d'un projet de création d'entreprise innovante. Cette concertation sera simplifiée par une claire répartition des rôles : la propriété intellectuelle et sa valorisation étant le métier de la SATT SE, l'aide à la conception d'un projet d'entreprise et le conseil aux entrepreneurs en devenir étant celui de l'incubateur. Une telle collaboration facilite les prises de décisions, les échanges d'information et la concertation autour des projets de création d'entreprises innovantes Deeptech liées à la recherche. Ces démarches permettront aux projets de gagner en

autonomie, de favoriser leurs chances de succès, d'amorcer une croissance viable, solidement ancrée dans l'innovation grâce à des actifs technologiques robustes.

Les actions de sensibilisation/détection, financement/accompagnement, négociation et soutien de chacune des structures seront articulées afin d'identifier des projets, de faciliter leur montage et d'accélérer leur développement et leur intégration dans l'écosystème de l'innovation. Cette convention vise globalement à soutenir l'élan national de création de startups deeptech et s'appuiera sur l'organisation d'évènements communs visant à informer les futurs porteurs de projet.

« La forte dynamique de ces dernières années dans l'innovation DeepTech liée à la Recherche a conduit l'incubateur à soutenir les entrepreneurs et porteurs de projets aux côtés de ses membres. Un renforcement de la coopération qui devait naturellement se poursuivre dans notre convention avec la SATT Sud-Est. Ce dialogue renouvelé est basé sur 1/ une répartition claire des rôles, dans le respect des métiers de chaque structure, 2/ le montage d'actions conjointes et 3/ une communication partagée, notamment auprès des mandants de la SATT et de l'incubateur. Cette simplification permettra une meilleure lisibilité pour les chercheurs et les entrepreneurs DeepTech et, in fine, un continuum plus dense de l'innovation » déclare Laurent LONDEIX, Président de L'Incubateur Provence Côte d'Azur.

« Nous travaillons avec l'incubateur depuis la création de la SATT Sud-Est mais le nombre de projets orientés en voie de valorisation startup grandissant, il était nécessaire que nous fassions évoluer notre partenariat de manière à ce qu'il englobe toutes les facettes de ce parcours de l'innovation. Nous comptons sur des actions conjointes de sensibilisation et détection, l'augmentation et la sécurisation du flux de projets deeptech valorisés en start-up sur le territoire des Alpes maritimes et le Var, la mise en place d'une équipe projet multi-structurelle nous permettant d'assurer un continuum d'investissement efficace. C'est une vraie démarche collaborative et constructive que nous visons en respect du cœur de métier de chacun ; je suis fier de former une équipe avec l'incubateur qui sera forcément source de réussite pour les projets et pour l'écosystème » ajoute Laurent BALY, Président-Directeur Général de la SATT Sud-Est.

Assurer une lisibilité des actions respectives

La présente convention vise à définir une articulation cohérente entre les Parties pour assurer un continuum du parcours d'innovation qui respecte les cœurs de métier de chacun, en assurant une lisibilité des actions respectives de chaque structure dans le domaine du transfert de technologie (qu'il soit en faveur de l'industrie ou de la création) émanant de la communauté scientifique locale au bénéfice du développement économique local.

L'Incubateur Provence Côte d'Azur a pour mission l'accompagnement des projets issus ou en lien identifié avec la recherche publique, notamment lorsque le porteur est enseignant/chercheur, présente des caractéristiques spécifiques et requiert de la part des équipes de l'incubateur des compétences particulières (sensibiliser, convaincre un porteur de projet/chercheur de l'intérêt pour la réussite de son projet de s'entourer des bons profils, de recruter un manager si lui-même n'est à même de tenir ce rôle). Orienter l'accompagnement vers davantage de business (market pull et non techno push) est une tâche plus ardue pour les projets académiques.

La SATT Sud-Est a pour mission dans le cadre de la valorisation de la recherche, la protection, la valorisation et la promotion des innovations de ses associés à titre principal et de ses autres clients à titre subsidiaire par le biais du financement et de l'accompagnement des phases de maturation technologique des inventions et de preuve de concept.

A propos de l'Incubateur Provence Côte d'Azur

Du projet d'entreprise aux premiers clients, l'Incubateur Provence-Côte d'Azur conseille les entrepreneur/es innovant/es dans les Alpes maritimes et le Var, en particulier liés et issus des laboratoires de recherche publique. Il détecte, sélectionne, conseille, soutient et finance-les entrepreneur/e dans l'émergence de leur entreprise, du projet à l'immatriculation, la signature des premiers clients et la constitution d'une équipe entrepreneuriale et, si nécessaire, la préparation d'une levée de fonds. Fondé par Université Côte d'Azur, l'Université de Toulon et Inria, l'Incubateur Provence-Côte d'Azur fait partie des 19 Incubateurs de la Recherche publique reconnus et soutenus par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), et fédère la plupart des acteurs de la recherche, de l'innovation et du développement économique. Il est membre du réseau français de l'innovation Rétis Innovation.

<https://incubateurpca.org/>

<https://twitter.com/IncubateurPCA>

<https://www.linkedin.com/company/incubateurpca/>

A propos de la SATT Sud-Est

La Société de Transfert de Technologies (SATT) accompagne les entreprises de toutes tailles à innover par le transfert de technologies issues des établissements de recherche publique. C'est la courroie de transmission entre la connaissance issue des chercheurs des laboratoires de recherche publique des Régions Sud et Corse et le monde socio-économique. La SATT Sud-Est permet d'aider les entreprises à accompagner leurs innovations en leur donnant accès à la recherche publique française, ainsi d'innover tout en limitant les risques.

<https://www.sattse.com/>

Twitter @SATTse_ https://twitter.com/SATTse_

LinkedIn @SATT Sud-Est <https://fr.linkedin.com/company/satt-sud-est>

Instagram @satt_sud_est https://www.instagram.com/satt_sud_est/

YouTube @Sattse <https://www.youtube.com/channel/UckqawCX19L3mXyQHJDfW3dw>

Contacts presse :

Incubateur Provence Côte d'Azur : Laurent MASSON, 06 18 02 08 85, masson@incubateurpca.org

SATT Sud-Est : ASTOLFI Emmy – Chargée de Communication

07 63 64 09 04 – emmy.astolfi@sattse.com

AZZARO Clara – Chargée de Communication

07 81 08 08 55 – clara.azzaro@sattse.com